

# Pour le VIGNOBLE

TRIMESTRIEL

Journal de l'Association Nationale des Élus de la Vigne et du Vin (A.N.E.V.)

« Servez-leur du bon vin, ils vous feront de bonnes lois »

Montaigne

Edition Numérique

## LE VIN C'EST LA FRANCE !

|   |   |
|---|---|
| Vie de l'ANEV<br>Réunion et Bureau  | 2 |
| Vie de l'ANEV<br>(Suite)<br>Colloque au Sénat<br>Interventions P.Martin           | 3 |
| Vie de l'ANEV<br>(Suite)<br>Prix René Renou 2011<br>Prix Adelphe/Anev             | 4 |
| Livres  | 5 |
| Carnet<br>Guide   | 6 |
| Dégustations<br>impromptues<br>Vallée du Rhône région<br>viticole de l'année 2010 | 7 |
| Brèves - sites  | 8 |

**FÊTE DE LA  
VIGNE ET DU  
VIN**

**Samedi 4 juin  
2011**

**Avec tous les  
adhérents et  
amis de l'ANEV**

C'est sûr que cette affirmation ne va pas faire lever comme un seul homme les 18.000 élus du vin que représente l'ANEV partout en France, tant il est vrai que leur conviction est bâtie en partie sur cette réalité, qu'ils se battent régulièrement pour la faire reconnaître comme telle depuis la création de l'association en 1999. Cela est si vrai que ce titre était celui de l'éditorial du numéro 11 en juin 2003. Mais que cette phrase soit prononcée puis développée avec beaucoup de conviction et d'arguments par le ministre de l'Agriculture ( et donc de la viticulture) de la République prouve que certaines choses ont bien changé dans les mentalités et nous avons la faiblesse de croire que l'action des Elus du Vin y est pour un peu. C'est en effet l'affirmation qu'a

tenu Bruno Le Maire lors de l'inauguration du Pavillon du Vin ( voir page 6) le 22 février dernier lors du Salon International de l'Agriculture. D'ailleurs le simple fait qu'il y ait eu un pavillon du Vin est une première qu'il faut applaudir fortement, initiative due à Vin et Société qui en a conçu l'idée et la réalisation. Quand on saura que le ministre a ajouté que « *la diversité des vins français était celle de ses terroirs...* », que « *les vins français rendaient une fille plus belle après boire* », que le vin français doit garder sa spécificité et sa diversité, qu'il doit être consommé en France, que sa consommation doit d'ailleurs être soutenue « *pour la santé et le plaisir qu'il apporte..* » mais aussi à l'étranger sur les marchés émergents on ne peut

que se dire : « Enfin ! nous avons été écouté et entendus ( au sens de compris) ». Rajoutons que sur la question des droits de plantation le ministre a été très clair pour une position de la France sans équivoque concernant leur défense. Tout va donc pour le mieux dans le meilleur du monde du Vin. Pas si simple car l'actualité économique de la filière n'est pas brillante, que la télévision sur le vin ne peut toujours pas émettre de France, que le moindre argument sur un bon vin peut être à tout moment taxé de publicité, que les applications sur les smartphones n'ont pas de statut et sont donc interdites ( puisque non autorisées par la loi), que le vin n'est toujours pas reconnu comme patrimoine .. alors disons que le verre est à moitié plein!..Marc OLIVIER

## VIE DE L'ANEV

### Réunion décentralisée dans le Beaujolais

Le jeudi 3 février dernier, dans le cadre d'une réunion d'information organisée par l'Union des Syndicats Viticoles du Beaujolais à l'intention des élus de l'appellation, notre Secrétaire Général, Francis FABRE, a eu l'occasion de présenter l'ANEV et les différentes actions conduites par notre association. Une réunion décentralisée très intéressante qui en appelle d'autres dans les différentes régions viticoles. Parmi les points soulevés les possibilités d'intervention des communes vis à vis des vignes abandonnées a suscité de nombreuses questions et révélé un réel problème dont l'ANEV va se saisir. Nos principaux responsables se tiennent à la disposition des régions qui souhaiteraient or-

CHET (trésorier) et Serge POIGNANT étaient présents. Mme Josseline PONS, M.M. Roland COURTEAU (co-président), Michel GREGOIRE, Jean-Marie SERMIER, Gérard CESAR étaient absents, excusés.

### Tour d'horizon de l'actualité viticole

Philippe MARTIN, pour les questions communautaires et Francis FABRE, pour les questions nationales, on fait un rapide tour d'horizon de l'actualité viticole.

### Réunion des adhérents du Beaujolais

Une réunion des adhérents du Beaujolais a eu lieu le 3 février 2011 à Villefranche au cours de laquelle Francis FABRE a présenté l'ANEV. Des réunions décentralisées de ce type seront organisées dans les diverses régions viticoles.

### Remise du Prix René RENOU

Ce prix, conjointement décerné par la FISEV et l'ANEV, a été remis au Conseil Général de l'Ain pour la mise en place d'une Route des Vins autour du Mont Blanc. C'est Max FESCHET qui a remis ce prix au cours d'une manifestation très réussie le 5 mars 2011 à Bourg en Bresse.

### Colloque du 4 avril

Le groupe viticole du Sénat organise le 4 avril un colloque sur « les droits de plantation et l'avenir de la réglementation européenne dans le secteur viti-vinicole ». L'ANEV participera au colloque par le biais de ses deux co-présidents.

### Vignes abandonnées

Lors de la réunion tenue en Beaujolais le problème du nombre croissant de vignes abandonnées et les problèmes qu'elles posent aux communes a été abordé.

Il est proposé d'étudier le sujet afin, le cas échéant, que l'ANEV prenne une initiative de nature réglementaire, voire législative.

### Mortalité des ceps

Mr Yves FROMION, Député du Cher, a sollicité l'ANEV au sujet de l'extension des problèmes de mortalité liés aux maladies du bois. Un contact sera pris avec l'I.F.V. pour savoir où en est la recherche sur le sujet.

### Délais de paiement des aides communautaires

Saisi de nombreuses interventions relatives aux retards constatés dans le paiement des aides communautaires, le Bureau décide d'intervenir auprès du Ministre de l'Agriculture.

### Patrimoine viticole

Philippe MARTIN informe le Bureau qu'il prendra contact avec le Ministère de la Culture afin de réactiver le dossier sur l'inventaire du patrimoine viticole qui est proposé par l'ANEV.

### AREV

Sur proposition de Francis FABRE le principe d'une réunion de travail avec les responsables de l'AREV (Assemblée des Régions Européennes Viticoles) est acté.

Nouvelles coordonnées du secrétariat de l'ANEV - ANEV - Mairie de Domazan Avenue des Miougraniers - 30390 DOMAZAN Tel : 04.66.57.03.28 - Fax : 04.66.57.09.74-E-mail : mairie-domazan@wanadoo.fr

### Les souhaits de Serge Poignant.

Lors du salon de l'Agriculture l'arbre à souhaits a reçu ceux de S. Poignant député, Président de la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale, membre du bureau de l'ANEV « Une agriculture durable = économie, environnement, social. La bonne pratique »



ganiser ce type de réunion.  
Photo : Elus et vignerons

### RÉUNION DE BUREAU DU 23 MARS 2011

Une réunion du Bureau de l'ANEV s'est tenue le mercredi 23 mars 2011, à 18 h, dans le Salon Visconti de l'Assemblée Nationale. M.M. Philippe A. MARTIN (co-président), Francis FABRE (secrétaire général), Max FES-

## VIE DE L'ANEV (suite)

### COLLOQUE AU SENAT

#### « LES DROITS DE PLANTATION ET L'AVENIR DE LA RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE DANS LE SECTEUR VITI-VINICOLE »

Sous ce titre s'est tenu, le 4 avril dernier, au Sénat, un très intéressant colloque. Colloque organisé par le groupe viticole du Sénat, France Agrimer et la CNAOC et qui a réuni de nombreux participants, parlementaires et professionnels, français mais aussi italiens, espagnols ou hongrois. C'est Gérard CESAR, Président du Groupe Viticole du Sénat, et vice-président de l'ANEV qui a accueilli les participants. L'ANEV était bien représentée, ses deux co-présidents Roland COURTEAU et Philippe MARTIN figurant parmi les intervenants ainsi que Serge POIGNANT qui, au titre de la Commission Économique de l'Assemblée Nationale a clôturé les débats.

#### Sur les droits de plantation :

Dès l'ouverture du colloque le ton a été donné par le Ministre de l'Agriculture, Bruno LE MAIRE, qui a réaffirmé son attachement à une régulation effective des marchés agricoles, régulation essentielle pour le maintien des agriculteurs et qui n'est pas antagoniste des intérêts des consommateurs. Le Ministre a réaffirmé son opposition à la libéralisation des droits de plantation, indiquant que ce serait à la fois une erreur économique et une faute politique. Les interventions qui ont suivi ont permis de constater une quasi unanimité en faveur du maintien des droits de plantation. Les risques économiques ont été soulignés par la plupart des intervenants. Les conséquences potentielles sur les territoires avec en particulier les problèmes posés par l'abandon de vignes en cas de difficultés financières ont également été mis en exergue. Roland COURTEAU a, en particulier, rappelé que l'abandon de terres à



Parlementaires et professionnels ont donc été unanimes pour réclamer le maintien des droits de plantation ("un outil qui ne coute rien") - pour toutes les catégories de vin - pour l'ensemble de la Communauté Européenne et non dans un cadre de subsidiarité. Seules voix discordantes : celle du Chef de l'Unité Vins à la Commission, Jésus ZORILLA, bien entendu tenu par les décisions de son administration et celle du représentant du Comité Européen des entreprises du vin (négoce), l'espagnol Pau ROCA. Mais le contraire eut été surprenant.

#### Sur l'avenir de la réglementation européenne dans le secteur vitivinicole :

Sur ce deuxième sujet tous les intervenants ont également été d'accord pour considérer que l'évolution de la réglementation vitivinicole européenne devait s'inscrire dans les prochaines discussions sur la P.A.C., dont le terme a été fixé à fin 2012. Cette position - qui a en particulier été affirmée par J. DESPEY, Président du Conseil Spécialisé Vins de France Agrimer, B. FARGE, secrétaire général de la CNAOC et Philippe MARTIN, co-président de l'ANEV - ne remet pas en cause les spécificités de la viticulture qui doivent être défendues. Mais c'est une position pragmatique, tant au plan financier qu'au plan du calendrier car, en dehors des discussions sur la P.A.C., aucune autre "visibilité législative" n'a été identifiée avant le renouvellement du Parlement Européen en 2014.

### Les suites du colloque :

Comme l'avaient souhaité les participants au colloque neuf gouvernements - - ont, au cours des jours suivants - pris position contre la libéralisation des droits de plantation. On peut consulter le dossier complet sur le sujet sur le site de l'ANEV [www.elusduvin.org](http://www.elusduvin.org) . Francis Fabre

### **Interventions de Philippe MARTIN, coprésident de l'ANEV Intergroupe vin à**

**Strasbourg le 6 avril** Le député Philippe Martin s'est dernièrement rendu à Strasbourg, afin d'assister à la réunion de l'Intergroupe Vin. Devant de nombreux députés des différents Etats européens et de la Présidente de l'intergroupe Mme Astrid Lulling, P. Martin a rappelé la nécessité de déposer des amendements sur le dossier de la PAC visant à réguler le potentiel viticole. Ses collègues ont été sensibles à ses arguments. Une député espagnole a ainsi déclaré que le Commissaire à l'agriculture, M. Dacian Ciolos, que P. Martin a rencontré à plusieurs reprises, s'est engagé le 1er avril dernier à publier un document sur la révision de la décision de la libéralisation des droits de plantations. P. Martin a conclu en annonçant que dans le rapport sur la PAC dont il a la charge pour la France, il incorporerait le maintien des droits de plantation. Confirmant les propos du député, M. Dess, Député allemand, rapporteur sur la PAC à Bruxelles a rajouté que la production devait s'adapter aux besoins.

## Interventions de Philippe MARTIN, coprésident de l'ANEV (suite) .

**Déplacement à Varsovie**-Lundi 12 et mardi 13 avril dernier à l'invitation de la Commission des affaires européennes de la Diète, une délégation de députés français s'est rendue à Varsovie afin d'assister à une réunion du Triangle de Weimar (instance de coopération trilatérale entre la Pologne, l'Allemagne et la France instituée en août 1991). Dans la mesure où la Pologne assurera la Présidence de l'Union Européenne à compter du 1er juillet prochain, la commission des affaires européennes polonaises a souhaité rencontrer les parlementaires français afin d'échanger sur les enjeux européens des mois à venir. Lors des échanges, Philippe Martin a tenu à rappeler au Président de la Commission des affaires européennes de la Diète polonaise (Chambre basse du Parlement – l'équivalent de l'Assemblée nationale), Monsieur Stanisław Rakoczy, toute l'importance de la réforme de la PAC. Le député de la Marne a tenu à rappeler que la PAC était un pilier de la politique communautaire et qu'il y avait lieu de prendre toutes les précautions nécessaires lors de sa révision et ce avec le souci du respect des équilibres existants. Philippe MARTIN a par ailleurs appelé l'attention de Monsieur Stanisław Rakoczy sur la nécessité de maintien d'outils de régulation en matière agricole car ils permettent de contribuer non seulement à une certaine stabilité des prix mais aussi à une plus grande qualité des produits agricoles. Pour illustrer son propos, le député marnais a évoqué la situation des droits de plantation et plus particulièrement de l'acuité à maintenir les droits de plantation. Le Président polonais a assuré au Député qu'il suivra ce dossier avec beaucoup d'attention.



**Photo :** Lors de la dernière réunion de l'Intergroupe en Février à Strasbourg, le Député de la Marne avait invité les représentants des jeunes viticulteurs des vignobles français et de la Champagne à participer à cette réunion.



**Jamais homme noble ne hait le bon vin.**  
( François Rabelais dans Gargantua)

## OENOVIDEO 2011

L'ANEV a reconduit pour la 10ème année son partenariat avec la société ADELPHÉ pour la désignation d'un film lors du festival Oenovideo. Le prix récompense « le film qui aura le mieux mis en valeur le travail des collectivités locales & territoriales et de leurs élus sur le vignoble (protection des terroirs, gestion des effluents, protection de l'eau et des sources, recyclage des emballages, aides à l'installation ou à la sauvegarde de toutes les activités liées à la vigne et au vin) pour le développement durable ». Le festival aura lieu du Jeu-di 2 au dimanche 5 juin 2011 à Arbois.

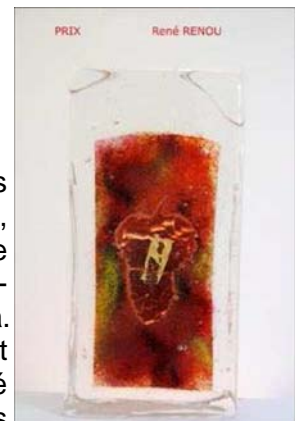
C'est d'ailleurs un film sur les vins du Jura qui avait obtenu le Prix Adelphe/Anev en 2010.



## PRIX RENE RENOUE 2011

**Après la remise du Prix 2010 qui a connu un grand succès à Bourg en Bresse ( voir page 6), le Prix René Renou 2011 est lancé depuis le 15 avril.**

Cette année le club des partenaires du Prix s'est étoffé de partenaires motivés pour la défense de la Culture du Vin. Il comprend : Winetourismfrance.com, l'APV, le Vit'eff, Edonys la TV du vin plaisir, l'AEFO (Association Européenne de Formation à l'Oenotourisme), l'Agence de Presse Une Autre Provence. Les partenaires VIN sont : le syndicat du Cru « Bonnezeaux » et la cave Balma Venitia. De nouveaux membres font partie du Jury - Les 2 fils de René Renou : Vincent et René Renou La sélection des projets sera effectuée par un jury mixte composé de responsables de chaque partenaire. La date limite de dépôt des candidatures a été fixée au 15 juin 2011. N'hésitez pas à nous signaler toute collectivité qui agit pour la défense et la promotion du vin pour la sélectionner. [contact@elusduvin.org](mailto:contact@elusduvin.org)



## Livres du printemps 2011

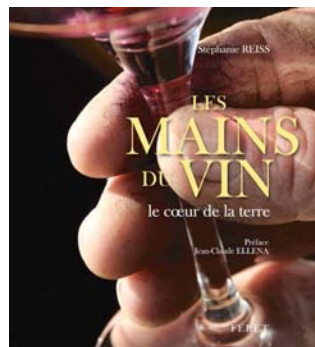
*Les Editions Féret*  
**Encore une fois à la pointe de l'actualité des livre sur le vin avec : Précis de la Vigne et du Vin.** En association avec AOC Conseils, dirigé par Olivier Antoine-Geny, les éditions Féret ont créé la collection des Précis. Cette collection a pour objectif de fournir aux professionnels de la filière des outils pratiques, nécessitant un minimum de connaissances techniques, et pouvant être lus rapidement. Le rythme de vie actuel ne permet plus de s'attarder sur un livre autant qu'on le souhaiterait, c'est pour cela que ces Précis sont l'outil pratique idéal. En effet ils synthétisent les informations de base afin que la lecture soit facile et rapide. Ces ouvrages de 64 pages sont rédigés par des consultants à partir de faits concrets ou de problématiques réelles. 10 x 18 cm, 64 pages-12,90 euros. 4 Titres en vente :



*Financements et subventions pour les entreprises viticoles – Clés et méthodes pour réussir sa conversion en bio - La vente du vin en grande distribution - Réussir son projet œnotouristique.*

### Les Mains du Vin de Stéphanie Reiss

De la taille de la vigne à la première gorgée, la main de l'homme façonne et élabore ce breuvage divin et prodigieux qu'est le vin. Stéphanie Reiss nous invite au cœur des vignobles et révèle à nos yeux les secrets de cette alchimie des grands crus qu'ils soient rouges ou

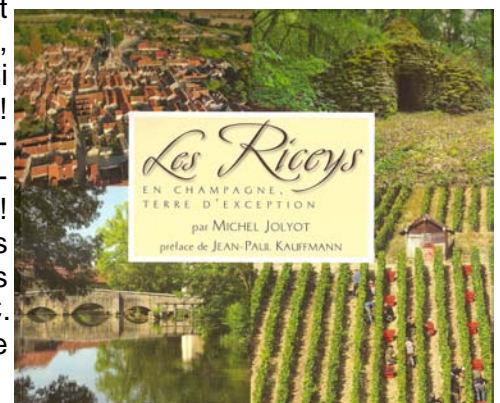


blancs. Par ses textes et ses photographies empreints de poésie, nous prenons avec elle, le temps d'une année, les chemins de traverse qui mènent de la vigne au verre. Ce sont ceux des vignerons, des propriétaires, des maîtres de chai, des œnologues, des vendangeurs et des dégustateurs de tous ordres. En refermant ce livre, vous goûterez différemment les vins que ces mains ont façonnés et qui nous entraînent tout droit sur les voies du bonheur et des émotions partagées. 24 x 26 cm, 138 pages – 29,90€



**Mort aux œnarques!**  
 Jean-François Gautier est l'inventeur du roman criminoœnologie et le père du héros récurrent (3ème opus) Frank Cabernet. Cette fois ce sont des Ayatollahs anti-vin qui veulent mettre la France à l'eau. Vaste programme ! De calembours en jeux de mots, l'auteur raconte une histoire où son long passé à l'Onivins doit lui fournir bien des anecdotes...

**Les Riceys en Champagne, terre d'exception.** Avec Michel Jolyot tout coin de Champagne devient coin de paradis par la magie de ses photos tant il sait si bien nous épater quand il voit une cave de champagne ou une cadole, une église ou des vendangeurs. Quelle que soit la saison il trouve la lumière, le meilleur point de vue pour nous enchanter et nous donner envie d'y aller et de tout photographier, cela paraît si simple avec lui ! C'est son 11ème livre de photos en 10 ans ! En 128 pages et 190 photos pour 24€ TTC. Pas cher le voyage !



## La vigne et le vin cent mots

Par Sylvie Reboul - Illustrations : Pascal Jous-selin - Cartographie : Anne Le Fur



Une dégustation savoureuse et savante du vin et de bonnes raisons de le consulter. Ce livre s'adresse à tous les amateurs de bon vin qui ont soif de connaissance et aborde des notions techniques dans un langage simple et accessible. Il décrit les régions viticoles de France et leurs nombreuses appellations et donne des conseils utiles. On trouvera également en fin d'ouvrage un quiz pour tester ses connaissances, seul ou entre amis. Format : 11,5 x 16 cm à la française ; 160 pages. Prix public : 8 € ttc

## CARNET

### Xavier BEULIN



la FNSEA a porté à la présidence Xavier Beulin, producteur de céréales et d'oléagineux dans le Loiret pour remplacer Jean-Michel Lemetayer qui a décidé de passer la main avant le terme de son mandat. C'est en décembre dernier que le changement a eu lieu. Xavier

Beulin, 52 ans, est un producteur de grandes cultures, brillant, très à l'aise sur les dossiers économiques et internationaux. (Photo FNSEA)

### Michel HERMET

Après deux mandats et six années d'activité intense, Serge Dubs a laissé à Michel Hermet



la présidence de l'Union de la Sommellerie française (UDSF). Une passation de pouvoir em-

preinte de beaucoup d'émotion, après un vote à l'unanimité. *"C'est donc maintenant à mon tour de porter et de transmettre les valeurs de la Sommellerie française. Je souhaite continuer le travail qui a été mené sur l'organisation des concours qui n'ont jamais été gérés avec autant de sérieux, d'efficacité et de probité, je compte harmoniser les relations et les activités des associations régionales, développer la communication et enfin maintenir et promouvoir l'éthique de notre métier."* Photo (UDSF). S. Dubs et M. Hermet

### Vin et Société au S.I.A

Vin et Société était présente pour la première année au Salon International de l'Agriculture. L'association a accueilli plus de 2000 visiteurs venus assister aux différentes animations ainsi que de nombreux politiques. Le Pavillon du Vin avait pour objectif de rappeler au grand public comme aux décideurs, la place de premier rang qu'occupe le vin dans le paysage français tant au niveau économique que touristique. Vin & Société proposait de faciliter l'approche du vin, tout en rappelant l'engagement de la filière en matière de prévention et de consommation responsable.

Photo : © Clotilde RICHALET



### REMISE DU PRIX RENOU 2010 AU DEPARTEMENT DE L'AIN



LE TROPHÉE SYMBOLISANT LE PRIX R. RENOU 2010 A ÉTÉ REMIS OFFICIELLEMENT LE SAMEDI 5 MARS 2011 AU PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'AIN, Rachel Mazuir, par Max Feschet, trésorier de l'ANEV, Maire de Bouchet (26) et Yves Paquier, trésorier de la FIJEV lors d'une manifestation simple mais chaleureuse organisée à l'occasion du premier salon des AOC/AOP de la région Rhône-Alpes à Bourg en Bresse (notre photo). A cette occasion le département de l'Ain faisait preuve de son action permanente en faveur de l'agriculture et de ses produits de qualité -dont le vin. C'est en effet pour son aide depuis 11 ans au Concours des 7 Ceps et à la rou-

te des Vins du Mont Blanc que le département a été récompensé, un concours qui s'est situé comme étant un acteur du renouveau de cet espace vineux particulier qu'est le vignoble autour du Mont-Blanc. Celui-ci a pour objectif la valorisation des résultats des vins produits autour du Mont Blanc. La Route des Vins du Mont Blanc a, depuis 2 ans, accepté de placer le Trophée comme élément acteur du circuit. Cette année le concours des 7 Ceps a organisé dans le cadre du Salon de la Gastronomie un espace dénommé Circuit des Vins autour du Mont Blanc, le but recherché étant la mise en avant du concept et la collaboration en matière de notoriété. L'Ain est ainsi le point de départ et d'animation de l'opération destinée à la mise en valeur des vins du massif du Mont Blanc. Le département aide les acteurs à y parvenir. Laurent Gera, présent au salon a trinqué avec les acteurs viticoles et animateurs du concours des 7 ceps (notre photo).



## DEGUSTATIONS IMPROMPTUES.....

*Il est bien entendu que cette page est exempte de toute publicité et que nos dégustateurs ont toute latitude pour retenir ou non un produit, une cuvée. M. Olivier*

**Randonnée et Cuvée** - Désormais, on connaît bien cette forme de tourisme d'agrément qui repose sur la découverte des régions viticoles et leur production. **Laudun et Chusclan Vignerons**, cave coopérative ( 200 vignerons et 40 salariés) dans le Gard, a compris très tôt l'intérêt de prendre ce virage pour faire connaître et apprécier ce dont ils sont les propriétaires, le patrimoine, les sites naturels et les vins. Il se sont lancés dans l'aventure avec intelligence et détermination. Une randonnée pédestre et du plaisir sont offerts le dimanche 5 juin de 8h30 à 11h00 à travers les vignes à la découverte du patrimoine et des vins du Clos de Taman. La randonnée permet de s'élever jusqu'au Camp de César (oppidum couvrant 8 ha faisant l'objet de fouilles témoignage d'occupation antique) et au Clos de Taman ou un sentier d'interprétation invite à la découverte de la vigne et de ses différents cépages ainsi que tumulus et capitelles en pierres

sèches, table d'orientation jalonnent le parcours avec des panneaux pédagogiques . La cuvée « Le Clos de Taman » est un vin A.O.C. Côtes du Rhône Villages **Laudun** rouge, millésime 2009, composée de 50 % Grenache noir et de 50 % Syrah. Robe pourpre profonde aux reflets violets. Son nez est puissant et mêle des parfums de fruits rouges comme la fraise, le cassis, la cerise avec des notes subtiles de moka et de réglisse. Le plaisir se prolonge en bouche où l'on retrouve ce bouquet aromatique et une intensité de tanins puissants mais déjà ronds. Médaille argent au CGA de 2010 - Prix départ caveau : 7,15 euros



### Cuvée ROSE TRADITION Domaine de l'Olivette

Voilà un rosé très typique de l'appellation BANDOL . Avec une répartition harmonieuse de Mourvèdre et Cinsault (35% de chaque) et de grenache (30%). Jean-Luc Dumoutier , ancien équipementier dans l'automobile a quitté Le Mans et son entreprise en 2005 pour « vivre au pays » au domaine familial.

DEGUSTATION : On a en at-



### NOUVELLES DU VIGNOBLE

#### La Vallée du Rhône élue région viticole de l'année 2010 !

La Vallée du Rhône vient d'être élue meilleure région viticole de l'année 2010 par le célèbre magazine de presse vins *Wine Enthusiast* aux États-Unis. Ce prix très significatif aux États-Unis permet de confirmer la notoriété grandissante des vins de la Vallée du Rhône et de récompenser la politique de communication d'Inter Rhône dans ce pays. Cette prestigieuse récompense a été remise le 24 janvier 2011 à Christian Paly, Président d'Inter Rhône (photo) lors des « Wine Star Awards » à la Bibliothèque publique de New York. Cette soirée de gala a été organisée en l'honneur des vainqueurs de chaque catégorie (Vigneron/ Importateur / Restaurateur de l'année etc.) en présence de 300 professionnels majeurs du marché amé-



taque un nez fin sur le fruit avec des notes d'amandiers et de poivre sur des arômes d'agrumes (pamplemousse). En bouche, arômes de fruits rouges et saveurs épicées . De la matière et de la persistance. Prix : 13 euros chez les cavistes, dont Nicolas, et à la propriété.

DOMAINE DE L'OLIVETTE - 519 chemin de l'Olivette - le Brulât - 83330 Le Castellet - Tél. 33 (4) 94 985 885 - [www.domaine-olivette.com](http://www.domaine-olivette.com) - [contact@domaine-olivette.com](mailto:contact@domaine-olivette.com)

## EDITE PAR ...

ANEV

contact@elusduvin.org

Directeur de la

Publication - Max Feschet

ISSN : 1628-7169

Composition - Montage :

APUAP-84600 Valréas

apuap@aliceadsl.fr

Ont participé à ce numéro :

Francis Fabre - André

Deyrieux - Nicolas Olivier

Trimestriel - Numéro 41

avril 2011

ASSOCIATION NATIONALE DES ELUS  
DE LA VIGNE ET DU VIN

## SITES

Le site des Editions FERET : [www.editions-feret.fr](http://www.editions-feret.fr)Le site des Presses du Midi : [www.lespressesdumidi.fr](http://www.lespressesdumidi.fr)Le site d'ADELPHE : [www.adelphe-recyclage.com](http://www.adelphe-recyclage.com)Le site sur le tourisme vitivinicole : [www.winetourisminfrance.com](http://www.winetourisminfrance.com)Le site de Michel JOLYOT : [www.jolyot.com](http://www.jolyot.com)RETROUVEZ-NOUS SUR LE  
WEB :[WWW.ELUSDUVIN.ORG](http://WWW.ELUSDUVIN.ORG)**Saint-Vincent : Partout en France**

Comme partout en France la Commanderie du Bontemps du Médoc et des Graves, de Sauternes et Barsac a fêté la Saint Vincent à Bordeaux, le dimanche 16 janvier. Le rassemblement des Commandeurs en grande tenue avait lieu devant l'Hôtel de Ville. (photo). Accompagnés des tambours et trompettes, le cortège défilait jusqu'à la cathédrale Saint-André où la messe était célébrée par Monseigneur Ricard, Cardinal et Archevêque du diocèse de Bordeaux et Grand-Aumônier de la Commanderie, suivie de la bénédiction du vin nouveau. Près de 650 invités venus des appellations Médoc, Graves, Sauternes et Barsac se sont retrouvés pour une dégustation géante précédée des traditionnelles intronisations.

**Brèves...Brèves...Brèves...**

**Portes Ouvertes en Cadillac-Côtes de Bordeaux**— Les Journées Portes Ouvertes organisées par les vigneron de Cadillac Côtes de Bordeaux sont « l'événement » attendu de la Pentecôte, cette année les 11 et 12 juin. Outre le plus important rassemblement de voitures anciennes du Sud - Ouest et les multiples animations autour de 40 propriétés viticoles, cette 16ème édition démarrera exceptionnellement dès le vendredi 10 juin au soir, avec pour la première fois un marché des producteurs sur les remparts de la Bastide de Cadillac. Autres nouveautés cette année : un jeu autour des arômes du vin. En 2010, l'événement avait réuni plus de 200 voitures anciennes et 7000 visiteurs venus non seulement de la région mais aussi des Pays de la Loire, de Belgique, d'Angleterre

**Saumur-Champigny - Journée Internationale de la Biodiversité** . A pied, à cheval, à vélo, en poussettes, résolvez les énigmes à travers les vignes du Saumur-Champigny. Un jeu de piste - randonnée grande nature le dimanche 22 mai. En famille ou entre amis, partez sur la piste du Champigny : Partez à la recherche des étapes dispersées dans le vignoble. Pour les rejoindre, il faut résoudre les énigmes. Pratique : Rendez-vous salle des Ifs à Varrains - Départ : à partir de 9h00 ; plusieurs départs dans la matinée . Distance - Durée : 8 km environ - 2h30, selon votre capacité à résoudre les énigmes. Equipe : de 2 à 5 personnes, les enfants sont admis si ils sont accompagnés par un adulte (deux enfants maximum par équipe). arifs : 5 € / personne pour les inscriptions le 22 mai, 3 € pour les personnes préinscrites par mail ou par téléphone. Gratuit pour les moins de 12 ans -Inscriptions et renseignements : [infos@saurchampigny.com](mailto:infos@saurchampigny.com) - téléphone : 02.41.51.16.40.

**Concours International des Rosés du Monde®**

L'Union des Œnologues de France, organisme référent de la filière Vin, organise la 8ème édition du Mondial du Rosé®. Se déroulant à huis clos et à l'aveugle, cette dégustation est l'une des rares au monde à respecter les normes exigées par l'OIV (Organisation Internationale de la Vigne et du Vin), par l'U.I.Œ. (Union Internationale des Œnologues) et par VinoFed (Fédération des grands Concours internationaux). Ce concours scelle à jamais avec cette garantie supplémentaire le lien de confiance et

de respect qui unit l'Organisation avec les vigneron qui y participent. Ce sont plus de 900 échantillons qui seront dégustés, appréciés et commentés pour leurs qualités intrinsèques, A Cannes, les 29, 30 avril et 1er mai 2011 .

